



A l'attention de Emma BORGA

Affaire suivie par ARHAB Samira
Tel : 0675258080
Mail : samira.arhab@labanquepostale.fr

Le 01/07/2026

Objet : Proposition commerciale indicative

Madame, Monsieur,

Nous tenons à vous remercier de la confiance que vous nous témoignez en nous associant à la réalisation de votre projet.

Afin de répondre à vos besoins et objectifs exprimés, nous avons le plaisir de vous adresser une proposition de financement indicative à hauteur de 4 000 000,00 € dont vous trouverez ci-dessous les principales caractéristiques.

Cette proposition commerciale ne constitue en aucun cas un engagement ferme et définitif de La Banque Postale, qui reste notamment soumis à un examen préalable favorable de votre dossier et de la documentation contractuelle et à l'accord de notre Comité National des Risques et des Contreparties.

- Emprunteur : ORCIERES (SIREN 210 500 963)
- Score Gissler : 1A
- Objet du financement : Financer la construction d'un parking
- Montant du financement : 4 000 000,00 €
- Durée du financement : 25 ans
- Période de disponibilité : sous 3 mois
 - o Date de début : entrée en vigueur du contrat
 - o Date de fin : 01/10/2026
- Période d'amortissement :
 - o Amortissement : 25 ans
 - o Taux : Livret A + 1.2% l'an
 - o Base de calcul des intérêts : 30/360
 - o Profil d'amortissement : Amortissement constant
 - o Périodicité des échéances : Trimestrielle
- Remboursement anticipé total ou partiel possible à chaque échéance, moyennant le paiement d'une indemnité dégressive au taux de 0,50%



- Option de passage à taux fixe : Oui, possible à partir de la 3^e année d'amortissement et pour la durée résiduelle du prêt, moyennant le paiement d'une commission de 0,30% appliquée sur le capital restant dû.
- Commission d'engagement : 0.1%
- Déblocage : En une fois sur le compte de versement
- Garanties : Non

Les conditions présentées ci-dessus sont valables 14 jours à compter de la date d'émission du présent document. En conséquence, à défaut de retour signé de votre part pendant ce délai, la présente proposition deviendra nulle et non avenue sauf accord express et écrit de notre part.

La Banque Postale reste à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information sur le contenu de cette proposition.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Conditions et tarifs des prestations financées :

<https://www.labanquepostale.fr/acteurs-economiques/footer/tarifs.html>



Informations importantes

- Le présent document est établi dans un but d'information et de discussion, il ne constitue pas une offre définitive de contrat, une sollicitation, un conseil ou une recommandation en vue de conclure le ou les crédits qui y sont décrits.
- Le présent document est établi en fonction des informations que le client nous a communiquées et des besoins et des objectifs qu'il a exprimés.
- Les informations contenues dans ce document n'ont qu'une valeur indicative et n'ont aucune valeur contractuelle ou engageante pour La Banque Postale. Elles sont sujettes à des modifications, notamment en fonction des fluctuations de marché. En particulier, les chiffres, simulations et autres renseignements financiers figurant dans ce document :
 - ne peuvent être considérés comme engageants ni être interprétés comme une promesse ou une garantie quant au futur ni comme un indicateur fiable du taux d'intérêt réel applicable ; et
 - reposent sur des données qui peuvent provenir de sources externes que La Banque Postale considère comme fiables mais que La Banque Postale n'a pas vérifiées de manière indépendante. En conséquence, La Banque Postale n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude, la pertinence et l'exhaustivité de ces données.
- Ce document donne les informations utiles à l'appréciation du ou des crédits qui y sont décrits, toutefois, s'il estime avoir besoin d'autres informations, le client doit solliciter son correspondant commercial au sein de La Banque Postale. La Banque Postale agissant en sa seule qualité d'établissement prêteur, il relève ainsi de la seule responsabilité du client d'analyser, d'apprécier et d'évaluer les caractéristiques du ou des crédits présentés, de recueillir tous avis nécessaires de la part de ses conseils juridiques, fiscaux, comptables et financiers s'agissant de l'opportunité de conclure ce ou ces crédits et, le cas échéant, de leur adéquation avec les objectifs et contraintes de son statut juridique et de sa situation financière.
- Sous réserve du respect des obligations légales et réglementaires, La Banque Postale ne peut être tenue responsable des conséquences financières, juridiques, comptables ou de quelque nature que ce soit résultant de la conclusion de l'opération ou des opérations décrites dans ce document.
- Il est rappelé que tout crédit comporte un risque de taux sur sa durée. La Banque Postale attire l'attention du client sur le fait que les taux révisables ne sont pas plafonnés à la hausse et sont soumis à l'évolution du contexte économique et financier. Il revient donc au client d'apprécier sa capacité budgétaire à supporter une augmentation du taux révisable.
- Le refinancement ou le remboursement anticipé du ou des crédits proposés peuvent, le cas échéant, présenter un coût pour le client (les modalités de remboursement anticipé sont notamment précisées dans la documentation contractuelle).
- Par ailleurs, si une indemnité de remboursement anticipé actuarielle ou sur cotation de marché (tels que ces termes seront précisés dans la documentation contractuelle) est envisagée au titre du crédit proposé, l'attention du client est appelée sur le fait que :
 - jusqu'à la maturité d'un crédit, la valorisation de l'indemnité de remboursement anticipé peut fluctuer significativement en raison de l'évolution des marchés ; et
 - le montant de cette valorisation n'est pas plafonné.
- La Banque Postale ne saurait être tenue responsable de ce coût et de l'impossibilité qui pourrait en découler d'effectuer un remboursement anticipé ou un refinancement du crédit.
- Dans le cas où le client souhaiterait conclure des contrats de couverture du taux d'intérêt du crédit proposé ou effectuer tout autre arbitrage concernant ce taux d'intérêt ou certaines composantes de ce taux via un instrument financier, La Banque Postale attire l'attention du client sur les risques financiers qui peuvent découler de ce type de transactions financières et des difficultés, voire de l'impossibilité qui pourraient en résulter quant à un éventuel refinancement ou remboursement anticipé du crédit. La Banque Postale ne saurait donc être tenue responsable de toute situation dommageable causée par la conclusion d'opérations sur instruments financiers.
- Si un contrat de crédit devait être effectivement conclu entre La Banque Postale et le client suite à des discussions engagées du fait du présent document, seuls les termes et conditions de la documentation contractuelle conclue seront opposables aux parties. A toutes fins utiles, nous rappelons au client que tout engagement relatif à un crédit devra (i) être soumis préalablement à sa signature, à l'organe délibérant compétent pour approbation, (ii) le cas échéant, faire l'objet des décisions ou autorisations nécessaires en application de la loi et de la réglementation et (iii) être signé par une personne habilitée à cet effet par le client, faire l'objet (iv) d'une production par le client d'une documentation qui soit satisfaisante pour les deux parties et (v) de la réalisation préalable par le client de toutes les conditions suspensives et de la constitution des garanties demandées.
- Le présent document est strictement confidentiel et est destiné aux seules entités qui en sont destinataires. Il ne peut être reproduit, utilisé, diffusé ou divulgué, en tout ou partie, à des tiers. Si vous n'êtes pas le client, nous vous remercions de prendre contact avec l'expéditeur et de détruire les présentes.



Déclarations de l'Emprunteur

L'Emprunteur déclare expressément avoir reçu, avec la présente offre, un exemplaire des conditions générales des contrats de prêt de La Banque Postale version CG-LBP-SPL-2025-11 auxquelles est soumise la présente offre, et en avoir pris connaissance.

Proposition valable jusqu'au 15 juillet 2026

Si vous souhaitez poursuivre l'opération, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner par e-mail au plus tard le 15/07/2026 cette proposition en cochant la case ci-dessous pour émission du contrat et en complétant les informations du représentant légal. Seul le contrat signé vaudra engagement de votre part.

☐ Bon pour émission du contrat sous réserve de l'accord de notre Comité National des Risques

A , le / /

Signature et cachet

Représentant légal :

Prénom :

Nom :

Date de naissance : / /

Lieu de naissance :

Nationalité :

Le représentant légal est la personne légalement désignée en vue d'agir au nom et pour le compte de la personne morale qu'il représente : Maire (commune) ou Président (autre collectivité locale) ou Directeur d'établissement (établissement public de santé).

Dès lors que vous aurez retourné ce courrier et sous réserve de l'accord de notre Comité National des Risques, La Banque Postale sera en mesure d'émettre le contrat de prêt, constitué de ses conditions particulières et des conditions générales en vigueur au moment de l'émission du contrat de prêt. Ce contrat comportera les conditions suspensives à son entrée en vigueur et les conditions suspensives au versement des fonds, usuelles pour ce type de financement, et notamment la décision de l'organe compétent.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT INDICATIF

Montant du prêt : 4 000 000,00 EUR **Durée d'amortissement** : 25 ans
Date de versement : 01/10/2026

TRANCHE OBLIGATOIRE INDEXÉE SUR LIVRET A DU 01/10/2026 AU 15/10/2051

Périodicité : Trimestrielle
Mode d'amortissement : Amortissement constant
Taux d'intérêt annuel : Livret A assorti d'une marge de 1.2% l'an
Base de calcul : Mois forfaitaire de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours

Rang	Date	Capital restant dû avant échéance en EUR	Amortissement en EUR	Intérêts en EUR	Montant dû en EUR
1	15/01/2027	4 000 000,00	40 000,00	31 200,00	71 200,00
2	15/04/2027	3 960 000,00	40 000,00	26 730,00	66 730,00
3	15/07/2027	3 920 000,00	40 000,00	26 460,00	66 460,00
4	15/10/2027	3 880 000,00	40 000,00	26 190,00	66 190,00
5	15/01/2028	3 840 000,00	40 000,00	25 920,00	65 920,00
6	15/04/2028	3 800 000,00	40 000,00	25 650,00	65 650,00
7	15/07/2028	3 760 000,00	40 000,00	25 380,00	65 380,00
8	15/10/2028	3 720 000,00	40 000,00	25 110,00	65 110,00
9	15/01/2029	3 680 000,00	40 000,00	24 840,00	64 840,00
10	15/04/2029	3 640 000,00	40 000,00	24 570,00	64 570,00
11	15/07/2029	3 600 000,00	40 000,00	24 300,00	64 300,00
12	15/10/2029	3 560 000,00	40 000,00	24 030,00	64 030,00
13	15/01/2030	3 520 000,00	40 000,00	23 760,00	63 760,00
14	15/04/2030	3 480 000,00	40 000,00	23 490,00	63 490,00
15	15/07/2030	3 440 000,00	40 000,00	23 220,00	63 220,00
16	15/10/2030	3 400 000,00	40 000,00	22 950,00	62 950,00
17	15/01/2031	3 360 000,00	40 000,00	22 680,00	62 680,00
18	15/04/2031	3 320 000,00	40 000,00	22 410,00	62 410,00
19	15/07/2031	3 280 000,00	40 000,00	22 140,00	62 140,00
20	15/10/2031	3 240 000,00	40 000,00	21 870,00	61 870,00
21	15/01/2032	3 200 000,00	40 000,00	21 600,00	61 600,00
22	15/04/2032	3 160 000,00	40 000,00	21 330,00	61 330,00
23	15/07/2032	3 120 000,00	40 000,00	21 060,00	61 060,00
24	15/10/2032	3 080 000,00	40 000,00	20 790,00	60 790,00
25	15/01/2033	3 040 000,00	40 000,00	20 520,00	60 520,00
26	15/04/2033	3 000 000,00	40 000,00	20 250,00	60 250,00
27	15/07/2033	2 960 000,00	40 000,00	19 980,00	59 980,00
28	15/10/2033	2 920 000,00	40 000,00	19 710,00	59 710,00
29	15/01/2034	2 880 000,00	40 000,00	19 440,00	59 440,00



30	15/04/2034	2 840 000,00	40 000,00	19 170,00	59 170,00
31	15/07/2034	2 800 000,00	40 000,00	18 900,00	58 900,00
32	15/10/2034	2 760 000,00	40 000,00	18 630,00	58 630,00
33	15/01/2035	2 720 000,00	40 000,00	18 360,00	58 360,00
34	15/04/2035	2 680 000,00	40 000,00	18 090,00	58 090,00
35	15/07/2035	2 640 000,00	40 000,00	17 820,00	57 820,00
36	15/10/2035	2 600 000,00	40 000,00	17 550,00	57 550,00
37	15/01/2036	2 560 000,00	40 000,00	17 280,00	57 280,00
38	15/04/2036	2 520 000,00	40 000,00	17 010,00	57 010,00
39	15/07/2036	2 480 000,00	40 000,00	16 740,00	56 740,00
40	15/10/2036	2 440 000,00	40 000,00	16 470,00	56 470,00
41	15/01/2037	2 400 000,00	40 000,00	16 200,00	56 200,00
42	15/04/2037	2 360 000,00	40 000,00	15 930,00	55 930,00
43	15/07/2037	2 320 000,00	40 000,00	15 660,00	55 660,00
44	15/10/2037	2 280 000,00	40 000,00	15 390,00	55 390,00
45	15/01/2038	2 240 000,00	40 000,00	15 120,00	55 120,00
46	15/04/2038	2 200 000,00	40 000,00	14 850,00	54 850,00
47	15/07/2038	2 160 000,00	40 000,00	14 580,00	54 580,00
48	15/10/2038	2 120 000,00	40 000,00	14 310,00	54 310,00
49	15/01/2039	2 080 000,00	40 000,00	14 040,00	54 040,00
50	15/04/2039	2 040 000,00	40 000,00	13 770,00	53 770,00
51	15/07/2039	2 000 000,00	40 000,00	13 500,00	53 500,00
52	15/10/2039	1 960 000,00	40 000,00	13 230,00	53 230,00
53	15/01/2040	1 920 000,00	40 000,00	12 960,00	52 960,00
54	15/04/2040	1 880 000,00	40 000,00	12 690,00	52 690,00
55	15/07/2040	1 840 000,00	40 000,00	12 420,00	52 420,00
56	15/10/2040	1 800 000,00	40 000,00	12 150,00	52 150,00
57	15/01/2041	1 760 000,00	40 000,00	11 880,00	51 880,00
58	15/04/2041	1 720 000,00	40 000,00	11 610,00	51 610,00
59	15/07/2041	1 680 000,00	40 000,00	11 340,00	51 340,00
60	15/10/2041	1 640 000,00	40 000,00	11 070,00	51 070,00
61	15/01/2042	1 600 000,00	40 000,00	10 800,00	50 800,00
62	15/04/2042	1 560 000,00	40 000,00	10 530,00	50 530,00
63	15/07/2042	1 520 000,00	40 000,00	10 260,00	50 260,00
64	15/10/2042	1 480 000,00	40 000,00	9 990,00	49 990,00
65	15/01/2043	1 440 000,00	40 000,00	9 720,00	49 720,00
66	15/04/2043	1 400 000,00	40 000,00	9 450,00	49 450,00
67	15/07/2043	1 360 000,00	40 000,00	9 180,00	49 180,00
68	15/10/2043	1 320 000,00	40 000,00	8 910,00	48 910,00
69	15/01/2044	1 280 000,00	40 000,00	8 640,00	48 640,00
70	15/04/2044	1 240 000,00	40 000,00	8 370,00	48 370,00
71	15/07/2044	1 200 000,00	40 000,00	8 100,00	48 100,00
72	15/10/2044	1 160 000,00	40 000,00	7 830,00	47 830,00
73	15/01/2045	1 120 000,00	40 000,00	7 560,00	47 560,00
74	15/04/2045	1 080 000,00	40 000,00	7 290,00	47 290,00
75	15/07/2045	1 040 000,00	40 000,00	7 020,00	47 020,00
76	15/10/2045	1 000 000,00	40 000,00	6 750,00	46 750,00
77	15/01/2046	960 000,00	40 000,00	6 480,00	46 480,00



78	15/04/2046	920 000,00	40 000,00	6 210,00	46 210,00
79	15/07/2046	880 000,00	40 000,00	5 940,00	45 940,00
80	15/10/2046	840 000,00	40 000,00	5 670,00	45 670,00
81	15/01/2047	800 000,00	40 000,00	5 400,00	45 400,00
82	15/04/2047	760 000,00	40 000,00	5 130,00	45 130,00
83	15/07/2047	720 000,00	40 000,00	4 860,00	44 860,00
84	15/10/2047	680 000,00	40 000,00	4 590,00	44 590,00
85	15/01/2048	640 000,00	40 000,00	4 320,00	44 320,00
86	15/04/2048	600 000,00	40 000,00	4 050,00	44 050,00
87	15/07/2048	560 000,00	40 000,00	3 780,00	43 780,00
88	15/10/2048	520 000,00	40 000,00	3 510,00	43 510,00
89	15/01/2049	480 000,00	40 000,00	3 240,00	43 240,00
90	15/04/2049	440 000,00	40 000,00	2 970,00	42 970,00
91	15/07/2049	400 000,00	40 000,00	2 700,00	42 700,00
92	15/10/2049	360 000,00	40 000,00	2 430,00	42 430,00
93	15/01/2050	320 000,00	40 000,00	2 160,00	42 160,00
94	15/04/2050	280 000,00	40 000,00	1 890,00	41 890,00
95	15/07/2050	240 000,00	40 000,00	1 620,00	41 620,00
96	15/10/2050	200 000,00	40 000,00	1 350,00	41 350,00
97	15/01/2051	160 000,00	40 000,00	1 080,00	41 080,00
98	15/04/2051	120 000,00	40 000,00	810,00	40 810,00
99	15/07/2051	80 000,00	40 000,00	540,00	40 540,00
100	15/10/2051	40 000,00	40 000,00	270,00	40 270,00

TOTAL	4 000 000,00	1 367 700,00	5 367 700,00
--------------	---------------------	---------------------	---------------------

Le tableau d'amortissement ci-dessus résulte d'une simulation, il est fourni à titre indicatif et sans engagement.

L'attention du client est donc appelée sur le fait que le montant des intérêts qui sera dû en exécution du contrat de prêt envisagé dans le cadre de la présente offre, ne sera déterminé qu'à chaque échéance selon la valeur de l'index Livret A en application des stipulations de taux d'intérêt dudit contrat s'il est conclu.

Le calcul des intérêts et des échéances a été réalisé sur la base d'un index Livret A cristallisé à 1,50%.

L'emprunteur est informé que le montant de chaque échéance d'intérêts lui sera communiqué dans un avis d'échéance envoyé avant chaque date d'échéance. Cet avis d'échéance indiquera le montant total de l'échéance à régler en capital et intérêts.